

Le SPAC de Marc Ménasé jette son dévolu sur Colis Privé

Le SPAC DEE Tech, fondé et dirigé par Marc Menasé, était entré en Bourse en juin dernier pour investir dans une « entreprise technologique à fort potentiel ». Il a trouvé un accord avec Colis Privé.

Déjà populaires aux Etats-Unis depuis les années 1990, les SPAC ont la côte sur les marchés financiers européens. Un Spac - ou « Special Purpose Acquisition Company » - est une entreprise lancée pour lever des fonds et entrer sur une place boursière, avec le projet d'acheter ultérieurement une entreprise non cotée dans un secteur défini à l'avance. Si, fin 2020, ce type de véhicule d'investissement avait fait parler quand Xavier Niel et Matthieu Pigasse avaient créé le leur, 2MX Organic, c'est aujourd'hui DEE Tech qui fait l'actualité.

Le Spac DEE Tech, qui avait levé 165 millions d'euros en juin pour investir dans une « *entreprise technologique à fort potentiel* », a jeté son dévolu sur le livreur Colis Privé, a-t-il annoncé ce mercredi. DEE Tech a été lancé notamment par Marc Ménasé, co-fondateur de l'agence Web Nextedia, du groupe de prêt-à-porter Meninvest liquidé en 2017 ou encore du site d'e-commerce Epicery, Marc Menasé est passé de l'autre côté en 2018. Il est devenu investisseur en fondant Founders Future, une entreprise qui se situe entre le startup studio et le fonds d'investissement. Dans l'aventure Dee Tech, on retrouve également Michaël Benabou, co-fondateur et Associé de Veepee et Charles-Hubert de Chaudenay, ancien directeur général de Veepee, foudateur de la startup Kalae. Tout ce beau monde est accompagné par des deux investisseurs

institutionnels, le groupe MACSF, premier assureur des professionnels de santé, et IDI, société d'investissement spécialisée.

Un rachat échoué d'Amazon

Colis Privé, spécialisé dans la livraison de colis aux particuliers, a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 234 millions d'euros, en croissance de 46% sur 2019, avec un Ebitda courant de 21,5 millions d'euros. Il livrait 270 000 colis par jour en moyenne à la mi-2021. Colis Privé avait fait approuver en juin un document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) en préparation d'une introduction en Bourse classique. Mais il avait annoncé un mois après qu'il repoussait son projet, en raison des conditions de marché.

Le groupe travaille notamment avec 200 acteurs de l'e-commerce, dont Amazon, Alibaba ou Veepee. Il vient de lancer des filiales en Belgique et au Luxembourg, et est également en train d'aborder le marché marocain via un accord de licence. En 2016, Amazon avait échoué à racheter ce groupe « *pour des raisons extérieures* » à sa volonté, les médias spécialisés évoquant alors l'instruction d'un dossier par l'Autorité de la concurrence, saisie dans cette affaire comme à chaque opération importante de concentration.

Introduction en Bourse en 2022

Un accord a cette fois été trouvé entre DEE Tech et la firme de e-commerce, lui permettant de fusionner avec le Spac, et de devenir, au premier trimestre 2022, une entreprise cotée, au terme d'un parcours moins compliqué pour elle que pour une entrée en Bourse classique. Selon le communiqué de DEE Tech, la nouvelle entreprise issue de sa fusion avec Colis Privé aura une « *valeur d'entreprise pro-forma de 566 millions d'euros* ». Les actionnaires actuels de Colis Privé (dont Hopps Group, également propriétaire d'Adrexo) « *deviendront les actionnaires majoritaires* » de la nouvelle société, aux côtés des actionnaires de DEE Tech, et des investisseurs dans la nouvelle levée de fonds de 50 à 80 millions d'euros prévue dans l'opération.

À lire aussi

La Poste prend le contrôle d'Epicery et fait un pas de plus dans l'alimentaire

Article écrit par MADDYNESS, AVEC AFP.